

Description de l'offre :

Chargé de cours - Formation de perfectionnement

Approche pratique du contrôle des documents belges (Procédure, sécurités et ateliers)

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, dans la thématique Police Administrative pour dispenser à tout membre de la police intégrée (opérationnel, CaLog) chargé de l'accueil, une formation « Approche pratique du contrôle des documents belges »

Grade minimum requis pour la fonction : /

Conditions requises pour la fonction

- Posséder le brevet de la formation fonctionnelle « Contrôleur frontalier (EDA 5054)

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier et plus **particulièrement en matière de faux et falsifiés**

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes

- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- **Avoir une connaissance approfondie**
 - Des bases légales en matière de contrôles de personnes
 - Des différents types documents d'identité (belges) et leur utilisation
 - Des méthodes de contrôle de l'authenticité des documents (belges)
- **Savoir appliquer ou faire appliquer les** méthodes de contrôle de l'authenticité des documents (belges) à l'aide de moyens techniques limités et en toute légalité.
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation
- Transmettre des consignes simples et complexes

Prérequis :

/

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 03/10/2019

Date limite : 03/11/2019